

Question 1 :

Dans le cadre de la réponse à la consultation que vous avez lancée relative à l'audit des contrats et au droit des achats (cahier des charges n°2016-01-003), nous nous interrogeons sur le périmètre des prestations et leur articulation entre les lots 1 et 2, sur le point suivant :

- Le lot 1) précise que le prestataire doit produire des formulaires de contrats types spécifiques au FPSPP (p.6/14)
- Le lot 2) précise que le prestataire doit produire des cahiers des charges types (p.7/14).

Si la notion de contrat visée au lot n°1 ne pose pas de difficulté, quel est le contenu attendu des cahiers des charges visés au lot n°2 ? Nous comprenons qu'il ne s'agit pas d'une rédaction technique. Doit-on-comprendre qu'il s'agit d'un document récapitulatif des modalités de passation de la procédure, à l'instar de celui communiqué dans le cadre de la présente consultation, et intégrant les modalités de remise des offres, les critères d'analyse, etc. ?

Réponse à la question 1 :

Il est indiqué dans notre cahier des charges en page 7 le type de livrables attendus. Il s'agit précisément d'un guide de procédures (ensemble de règles) détaillant les différentes phases de la passation des marchés (procédures adaptées, négociées, dialogue compétitif) qui respecte les dispositions de l'ordonnance n° 2005-649 du 06/06/2005. Ce manuel devra définir notamment les modalités en interservices, à savoir qu'à ce jour il existe 7 services au sein du FPSPP.

Mais nous souhaitons également une aide à la rédaction de différents cahiers des charges par type de prestation sur la base de l'existant ou des marchés à venir y compris sur les éléments techniques (prestations intellectuelles, prestations de service, accompagnement et assistance, informatique, création de pages web, enquête/Études, communication, conseil, organisation séminaires, formation, Logiciels/progiciels, etc...).

En outre nous voulons être accompagnés dans la rédaction de matrices de documents tels que :

- Grille d'analyse des offres,
- Grille d'audition des candidats,
- Notifications aux candidats,
- Courriers en réponse aux candidats qui souhaitent des détails sur les motifs de rejet de leur offre,
- Contrats types

Cette liste n'est pas exhaustive.